

Mémoire

Sur le projet éolien à St Cyprien
de Napierville

Présenté par Louis Siouville
Résident de St Cyprien
Retraité

St - Cyprien

Le projet éolien à St Cyprien

Les éoliennes

Il y a une trentaine d'années j'ai écrit une émission radiophonique française sur un meunier qui maintenait son moulin à vent à la fin du reportage il dit "ah non ce n'est pas économique", il y a plusieurs jours où on ne peut rien moulinier et les jours où les conditions sont idéales on peut moulinier 400 kg de blé par jour, ce n'est pas pour rien que dès qu'on a eut des moteurs thermiques ou électriques tous les moulins à vent ont été abandonnés! même des moulins tout neufs! alors que les moulins hydrauliques ont terminé leur vie utile!

L'on dit dans le "monde diplomatique" j'ai lu que bien que l'Allemagne ait une puissance installée supérieure à ses besoins, elle manque constamment de courant, aussi pense-t-elle à revenir à l'énergie nucléaire et en attendant elle couvre les centrales à charbon!

On m'a dit la même chose pour l'Angleterre ça ressemble aux sacs gonflables qui devaient remplacer les ceintures de sécurité. Aujourd'hui on est obligé d'avoir les deux!

La sous-traitance

Le Québec est le dernier pays que j'aurais vu être contourné par la religion de la sous-traitance

Le roi Henri IV avait confié le peuplement de la nouvelle France à la sous-traitance : après 50 ans la population n'était que de 3500 habitants dont déjà beaucoup étaient nés sur place !

Un détail : Dans l'histoire des indiens du haut et du bas Canada Bernard Assiniwi se demande : "Pourquoi les français ne fournissaient-ils pas leurs alliés en fusils ? tout simplement parce qu'ils ne le pouvaient pas : dans la colonie il y avait 1 fusil pour deux hommes !" On peut supposer que pour le reste de l'équipement les colons étaient encore plus dépourvus

Même en tenant compte des moyens de l'époque on ne peut que constater une volonté ferme de la part des compagnies de ne pas remplir leurs engagements.

La colonie a visiblement commencé que lorsque Louis XIV a mis un terme à cette opération !

Le passé est garant de l'avenir !

En 1962 on a eu une élection référendaire après la campagne "maître chez nous" pour la nationalisation de l'électricité avec mandat pour la société d'état de fournir l'électricité aux Québécois aux meilleures prix possible.

Ensuite nous avons eu le projet Marnacougon avec l'hydro comme maître d'œuvre. Tous les Québécois étaient fiers de leur société d'état

Mais Boverosa est arrivé. Tatchente avant Tatchere il a commencé par vendre le matériel à faire les barrages Puis a annoncé le projet de la Baie de James. Comme par hasard on n'avait plus le matériel. Donc c'est la Chase Manhattan Bank qui est devenue maître d'œuvre du projet. Un projet américain dirigé par les américains pour les américains. Il n'y avait plus que les intérêts à payer qui étaient Québécois.

Puis l'interdiction pour l'hydro de s'occuper des petites centrales hydrologiques pour pouvoir faire des cadeaux aux Ti-manis!

De là la sous-traitance pour les éoliennes
à ma connaissance il n'y pas eu d'élection référendaire pour renverser la décision de celle de 1962!

On nous parle de la loyauté dont devrait faire preuve les employés. Mais tout ce qui compte pour les sociétés c'est de réduire le nombre des employés! La loyauté devrait être réciproque

Pourquoi faut-il toujours aller chercher à l'extérieur le président il devrait y avoir de compétence à l'intérieur. Sans aller chercher à prix d'or des incompetents au privé

Le choix du lieu d'implantation

4

- La première fois où j'ai entendu parler des éoliennes On prévoyait en installer près des barrages pour remonter l'eau dans les réservoirs! Il s'agissait de pompe donc sans passer par l'électricité. Donc sans impact sur les lignes de transport, et qui elles fonctionnent par intermittence n'avait pas d'importance!
- On nous dit que les autres projets autochtones ont été rejetés parce que le transport aurait coûté plus cher. Quelle importance puisque le seul but de ces machines est de dilapider l'argent des clients d'Hydro-Québec? Donc plus ça coûte cher plus ça va vite et mieux c'est?
- On nous dit qu'il n'était pas possible d'implanter les éoliennes à Kahnawake parce que le territoire est marécageux. Or ils ont choisi les terres de la grande ligne du rang Double, des terres qui étaient marécageuses ce que les initiateurs reconnaissent: pour puisqu'ils prévoient planter certaines plateformes puisqu'il n'est pas possible de supposer que les sondages ont fait découvrir des loupes de gley ou argiles bleues! même si la surface a été asséchée le sous sol lui est resté de marécage

J'ai assisté à une réunion à Châteauguay avec Mulcair lorsqu'il était ministre de l'environnement Libéral, à une question d'un André Hébert gérant d'une terre humide qui venait de recevoir un avis qu'on allait lui creuser une rivière de dix pieds de profondeur le long de sa terre et en plus avec une facture de \$10000. Mulcair lui a répondu "La loi est claire si un cultivateur demande d'assécher 1m² non seulement on peut mais on doit saccager des km² de terres humides! Donc rien n'empêche les gens de Kahnawake d'assécher leur marais comme les Cyrano!

- Pourquoi la compagnie ne peut-elle s'établir à l'extérieur de la région?

Il y a un décret: si on peut émettre un décret on peut l'abroger ou en faire un autre. A moins qu'il y ait des intentions cachées!

On m'a répondu pour le développement régional. Je suis persuadé que plusieurs régions ont plus besoin de coup de pouce que la nôtre

Pour la création d'emplois avec le congédiement des relevés (qui non seulement relèvent le compte mais observent les lignes et aversent les techniciens des anomalies) pour acheter des compteurs étrangers! Les emplois ne sont certainement pas une préoccupation!

De même que les autres nations autochtones ont certainement plus besoin de soutien économique que Kahnasetaké!

Le suivi

a plusieurs questions on nous a répondu qu'il y avait un suivi.

Je veux bien qu'à certains problèmes on puisse apporter un correctif après coup! Mais dans le cas de contamination de la nappe phréatique, destruction d'espèce menacée, mort d'employés, il n'y en a pas

La responsabilité

Dans les réponses: personne ne semble vouloir endosser la responsabilité en cas de poursuites éventuelles

La route

On nous dit qu'on réparera la Grande ligne après le projet mais pour 5000 voyages de camion towards sur une route sans bus et trop étroite. Il vaudrait mieux refaire et élargir la route avant le projet!

Les revendications territoriales

6

Durant une campagne électorale sur les ondes de Télé-Québec
Anne Marie Dusault interviewait Parizeau (c'était en 1994)

a une question sur la reconnaissance de droits autochtones
Parizeau répond Oui nous leur reconnaissons des droits mais certaines
de leurs demandes sont forfeuses et il sort une carte du Québec
toute rouge avec un tout petit carré blanc dans le centre de
la gaspésie "Voilà les terres qu'ils revendiquent et encore il y
souvent des recouvrements car ils ne sont pas d'accord entre eux!"

Sur la carte que Parizeau montrait en 1994 St Cyprien
Est et est revendiqué par les Inuits! Je ne vois pas quelle
autre nation pourrait revendiquer le territoire

Le Labrador faisait partie de la Nouvelle-France
il a été séparé du Québec en 1763 mais incorporé à l'acte de Québec en 1774
et faisait partie du bas Canada en 1791. Mais la cour suprême de
Londres l'a attribué à Terre-Neuve parce que des compagnies
anglaises exploitaient le bois! que la majorité de Québécois
et des pêcheurs soient des Canadiens-Français n'avait pas d'importance
pour les juges. La justice ne compte pas!

a la fin des années 90 ou début des années 2000
Sur la Côte Nord un village blanc et une réserve vivaient côte à côte
les indiens ont demandé un agrandissement de la réserve. On aurait
pu l'agrandir vers l'extérieur mais non, on a préféré l'agrandir
en encrochant le village québécois! Le député du Bloc québécois
Lebel qui a protesté a été expulsé par Hélène Duchesne. Ce n'est pas
des autochtones dont je me méfie mais de nos dirigeants!

(1) cité de mémoire